

MAISON DE RETRAITE LE COSQUER (EHPAD)

La maison de retraite LE COSQUER offre une capacité d'accueil de 84 lits et accueille pour la grande majorité des personnes âgées et/ou handicapées issues principalement du canton d'Uzel. Avec 50 collaborateurs, la maison de retraite LE COSQUER est soumise à l'obligation d'emploi.

La difficulté aujourd'hui de l'établissement est de faire face aux contraintes de ce secteur d'activité :

- en terme d'organisation, il est difficile d'anticiper les entrées et les sorties des résidents de la structure
- en terme de prise en charge des résidents, les personnes âgées sont de plus en plus dépendantes et de moins en moins autonomes ce qui a une incidence sur le métier des aides soignantes et des agents de service hospitalier.

La pénibilité des métiers et l'évolution des tâches du personnel soignant et des agents sont deux points qui préoccupent la direction de l'établissement.

Son objectif est de préserver la santé de ses salariés, de les maintenir au sein de l'entreprise mais aussi de recruter des personnes qualifiées.

Le pôle ergonomie est ainsi intervenu pour soutenir la démarche de formation, de professionnalisation des salariés et d'aménagement de postes. La prévention des TMS a aussi été un axe privilégié car il touche également le secteur de l'aide aux personnes âgées.

Pour plus d'informations :

Mme GASCHARD,
Directrice

22460 Le Quillio
Tél 02 96 56 33 88
fax : 02 96 56 32 06



Un enjeu territorial, l'aide à la personne âgée

En raison du vieillissement de la population, qui concerne notamment le Pays du Centre Bretagne, les besoins en professionnels qualifiés de l'aide à domicile vont s'accroître. Ce développement ne sera harmonieux et durable qu'à la condition de prendre en compte les besoins des personnes, les conditions de travail et la nécessaire valorisation des professionnels. En effet, ce sont des métiers très enrichissants mais qui nécessitent des qualités humaines spécifiques et une certaine résistance physique.

Dès lors, comment améliorer les conditions de travail dans ce secteur ?

Développer l'accès au DEAVS (diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale),

Former davantage aux gestes et postures spécifiques aux métiers, **Aménager les logements** en fonction des limites de l'âge et des activités de l'aide à domicile,

Associer le plus possible d'acteurs face à cette question dont les enjeux ne sont pas simplement économiques mais aussi humains et sociaux.

Le programme aura initié une réflexion sur les métiers et les services d'aide à la personne âgée et/ou handicapée avec les médecins du travail.

